



N°2

Novembre 2000

# En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



Le mot du président

## Quand la CCLG s'engage sur les NTIC.

Voilà un titre qui mérite d'être décrypté ! La CCLG, c'est la Communauté des 27 Communes de la Lomagne Gersoise et les NTIC, ce sont les fameuses Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication que d'aucuns décrivent comme la "troisième révolution industrielle". Loin d'annoncer la mort du travail ou de l'emploi tel que nous le connaissons, elles inaugurent de nouveaux modes de fonctionnement au sein des entreprises, quel que soit leur secteur d'activité. Tout le monde est concerné par cette innovation technologique, qui bouleverse nos habitudes de travail.

La Communauté, attentive à l'évolution de son environnement, a fait des NTIC un de ses dossiers majeurs, comme vous le lirez en page 3 de ce journal.

Cette politique volontariste a désormais une vitrine sur la Toile :

<http://www.lomagne-gersoise.com>

En quelques clics, vous trouverez une présentation détaillée de la communauté, des communes qui la composent, des services auxquels vous avez accès. Le site, ouvert à tous les publics, et en particulier aux touristes, permet à ces derniers de sélectionner et réserver leur hébergement en ligne. Voilà une des nombreuses applications concrètes des NTIC. Il y en a beaucoup d'autres, que vous découvrirez au fil des numéros de **En Commun**. Toutes sont au service du développement économique de nos communes rurales.

Bernard LAPEYRADE,  
Président de la CCLG

### URDENS P2



### EN AVANT LA MUSIQUE P3



### JEU CONCOURS P4



# “La CCLG s'engage sur les NTIC”



## Forces vives

En Commun vous propose de découvrir au fil des numéros l'histoire et les ambitions des 27 communes qui ont rejoint la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

### CEZAN : TOUT A GAGNER, RIEN A PERDRE

Amédée Cintas, maire de Cézán, précise d'emblée et avec le sourire, ce qui fait la réputation du village : "Les lotos. Ils attirent beaucoup de monde et font le bonheur de nos associations : le comité des fêtes, la société de chasse, le Club des Châteaux dédié à la retraite sportive, le maillet Cézanaise et Cézán à la recherche de son passé." Commune essentiellement agricole, Cézán a consenti des efforts importants pour réhabiliter son patrimoine bâti afin d'attirer une nouvelle population : "Aujourd'hui, nous ne pouvons plus satisfaire les demandes de locations que nous recevons et, si je suis bien informé, il ne reste qu'une seule maison à vendre."



La Communauté de Communes ? "Un projet ancien qui a abouti parce que la politique a été laissée au vestiaire pour se focaliser sur

les côtés positifs de cette initiative. J'ai trouvé ça extraordinaire" se félicite M. le Maire. "Les clivages traditionnels ont été dépassés et les gens ont fait preuve de bon sens : c'est tout à notre avantage de nous regrouper pour aller de l'avant, pour mieux nous défendre". Exemples concrets : l'assainissement et le transfert à la communauté de 3 km de voirie d'intérêt touristique .

Cézán attend notamment des retombées positives du Hameau des Etoiles qui se trouvera à mi-chemin de Fleurance et de Cézán. "Des sentiers VTT, au départ du Hameau, devraient passer par le village." détaille Amédée Cintas. La commune regarde également du côté de Castéra-Verduzan : Les projets en cours "les thermes, le casino, la base de loisirs ne peuvent qu'être bénéfiques pour nous." Autant d'initiatives qui contribuent à voir se réaliser le vœu de la municipalité :

"Que les gens soient heureux, tout simplement."





ECHOS

# LOMAGNE

## Economie

### FORUM DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Chambre de Métiers du Gers organise, lundi 4 décembre 2000, un forum qui s'adresse aux porteurs de projet, candidats à une création ou reprise, jeunes envisageant une installation. Les thèmes suivants seront abordés : comprendre les étapes du montage d'un projet, évaluer sa faisabilité, définir un positionnement marketing, prendre en compte les contraintes réglementaires, trouver les financements nécessaires, sous forme d'ateliers permanents pour obtenir des conseils personnalisés (entre 9 h et 18 h) ou d'informations thématiques (d'heure en heure). Renseignements et programme détaillé sur demande au 05.62.61.22.22. Contact : Jean-Marc DELACHOUX, directeur-adjoint.

### TELEFORMATION : DES NOUVEAUTES

La formation à distance, grâce au Réseau Pyramide du Conseil Régional Midi-Pyrénées, permet aux Gersois de se perfectionner sans se déplacer à Toulouse. De nouvelles formations sont accessibles à la CCI d'Auch : informatique et bureautique, création d'entreprise, informatique de gestion, droit des affaires.

Contact : 05 62 61 62 24  
E-mail : info@gers.cci.fr

### FORMATION CREATEUR ET REPRENEUR D'ENTREPRISE

La CCI du Gers propose une formation de trois jours qui a pour objectif de donner au futur créateur ou repreneur les éléments de base pour mieux réussir en les sensibilisant à l'ensemble des aspects d'une entreprise (gestion, fiscalité, obligations sociales, assurances). Contact : 05 62 61 62 21 ou 05 62 61 62 54  
E-mail : aedl@gers.cci.fr

### PLAISIRS ET SAVEURS DE L'ARTISANAT : LE BILAN

Du 9 juin au 24 septembre dernier, la Chambre des Métiers a reconduit pour la quatrième année consécutive son opération "Plaisirs et saveurs de l'artisanat". 24 artisans ont ouvert les portes de leur atelier pour partager les richesses de leur métier. 8 d'entre eux proposaient des stages d'une demi-journée autour de leur savoir-faire. Sur le territoire de la Communauté, José Noriega, ébéniste, a participé à cette initiative qui a reçu en 1999 le Prix Spécial du Jury du concours organisé par le Comité Régional de Tourisme "Les Trophées du Tourisme".

"L'objectif de cette action", explique Sandrine Bayle-Duquesne, à la Chambre des Métiers, "est d'insérer les artisans dans le tourisme gersois, au même titre que les commerçants ou les agriculteurs. Nous nous sommes aperçus que les visiteurs sont autant des touristes que des gersois qui découvrent avec plaisir les artisans de leur village ou de leur ville."

## Forces vives (suite)



### URDENS : UN VILLAGE DYNAMIQUE EN PLEINE EXPANSION

Situé à 5 kilomètres de Fleurance, le centre du village est bâti sur une motte où se trouvait le château féodal, entouré de fossés circulaires, aujourd'hui disparus.



"Il ne faut pas oublier que l'avenir de nos villages dépend de l'essor des communes plus importantes, telles que Fleurance ou Lectoure." souligne Annie Davasse, maire d'Urdens.

"Aussi, le Conseil Municipal n'a pas hésité une seconde avant de rejoindre la Communauté."

"L'union fait la force" souligne Madame le Maire. "En faisant masse avec les 26 autres communes, nous pouvons obtenir davantage de subventions, d'aides techniques, de conseils. Je pense particulièrement à l'assainissement, un point crucial pour notre village qui enregistre actuellement de nombreuses constructions. La Communauté nous aidera, par exemple, à établir le schéma directeur du futur réseau de tout-à-l'égout."

Bien que situé à proximité de Fleurance, Urdens ne veut pas être un village-dortoir. Agriculteurs, artisans, auberges paysannes et autres professions participent activement à son essor économique.

"Il y a une vraie vie de village à laquelle les nouveaux venus sont invités à se joindre, notamment au travers des manifestations qui ont pour cadre la Salle des Fêtes d'Urdens." Un lieu qui a pour particularité d'avoir été construit, dans les années 80, par les habitants de façon bénévole. ■

### QUI FAIT QUOI ?

La CCLG comporte huit commissions.

Les présidents de chacune d'elles sont également vice-présidents de la communauté de communes et membres du bureau.

Commission FINANCES  
M. Max COUSTAU

Commission APPELS D'OFFRES ET MARCHES PUBLICS :  
M. Jean REBEIL

Commission TOURISME :  
M. Georges ESTEVE

Commission ECONOMIE AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DES ZONES D'ACTIVITES :  
M. Claude DUMAS  
M. Pierre COMBEDOUZON

Commission ETUDES VOIRIE, ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT :  
M. Raymond SOURBE

Commission ETUDES CULTURE, SPORTS :  
M. Pierre PELLICER

Commission ETUDES CADRE DE VIE, LOGEMENT, BATIMENTS SCOLAIRES :  
Mme Gisèle MAIRE

Commission EVALUATIONS DES TRANSFERTS DES CHARGES :  
M. Pierre LEBOUCHER

### LARROQUE-ENGALIN : ETRE UNE FORCE DE PROPOSITION

Bâti sur un banc calcaire auquel il doit la première partie de son nom, le village de Larroque-Engalin est l'un des plus petits de la Communauté avec 62 âmes dénombrées lors du dernier recensement. "Cette population a légèrement augmenté, notamment grâce aux efforts de la commune en matière d'habi-

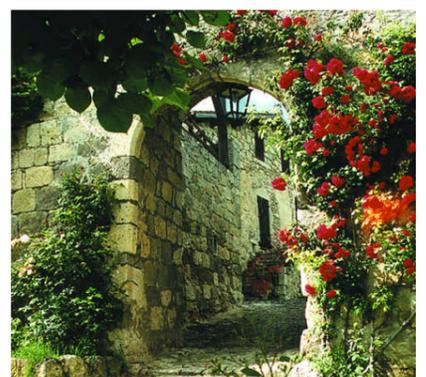


tat" explique le maire, Georges Courtès. "Ces 15 dernières années, les maisons du village ont été restaurées pour offrir des logements de qualité qui ont trouvé preneurs. L'opération s'avère financièrement neutre, les loyers couvrant simplement l'emprunt contracté pour les travaux. C'est ainsi que nous pouvons revitaliser nos campagnes."

Pourquoi avoir rejoint la Communauté ? Le maire répond à cette question par une boutade : "Aujourd'hui, rares sont ceux qui refusent d'avoir la télévision..."

Une évolution nécessaire qui n'est pas pour autant une complète nouveauté : "Nos prédécesseurs avaient déjà joué la carte de l'union, par exemple pour l'adduction d'eau, l'électrification. Je regrette simplement que nous ne l'ayons pas fait plus tôt : en Alsace, dans la région Rhône-Alpes, par exemple, l'intercommunalité a démarré voici 10 ans. Nous avons donc mis les bouchées doubles depuis 2 ans, mais il y a un temps incompressible - tous les aménageurs le savent bien - pour conduire des études, obtenir des crédits, concrétiser des projets."

Larroque-Engalin entend bien faire entendre sa voix au sein de la Communauté : "Les petits maires, qui représentent la majorité en nombre mais la minorité en population et en financement doivent être forces de proposition. Il faut que nous soyons capables de formuler des projets. En échange de notre solidarité, il y a le poids de la Communauté et les possibilités de développement qu'elle apporte à chacun de ses membres. A nous de trouver notre place et notre intérêt dans les projets portés par celle-ci." conclut Georges Courtès. Exemple concret de cette démarche, Larroque-Engalin sera le premier village à bénéficier des opérations de réhabilitation de bâtiments communaux pour y accueillir des logements sociaux, que met en œuvre la communauté de communes. ■





# LOMAGNE

## En marche!

### EN AVANT LA MUSIQUE !

Depuis septembre 2000, les écoles de musique de Lectoure, de Fleurance et de La Romieu ont été mises en réseau dans le cadre de la Communauté de Communes. Entretien avec son Directeur, Vincent Blesz qui déborde de projets.



#### Quel est l'objectif de cette "mutualisation" des Ecoles de Musique ?

Cela se traduit concrètement par le renforcement de nos moyens et l'amélioration de l'enseignement dispensé. Ainsi, les nouveaux professeurs engagés cet été, sont soit titulaires d'une médaille d'or d'un Conservatoire National de Région soit d'un Diplôme d'Etat en tant qu'assistant spécialisé d'enseignement artistique. L'équipe pédagogique est aujourd'hui forte de 9 personnes.

#### Quelle orientation musicale avez-vous prise ?

Notre région est dépourvue d'orchestre symphonique. C'est pourquoi nous proposons une formation aux instruments utilisés dans les harmonies municipales, les bandas : trompette,

trombone, tuba, cor, flûte traversière, clarinette, saxophone, batterie et percussions. A ces instruments, s'ajoutent le piano et la formation musicale.

#### A quel âge peut-on s'initier à la musique ?

A partir de 7 ans, les enfants font de l'éveil musical. A partir de 8 ans, ils peuvent entamer la formation musicale et commencer à pratiquer un instrument. Il faut noter qu'il n'y a aucune sélection à l'entrée : la musique est accessible à tous !

#### C'est aussi vrai au niveau financier.

En effet, pour les élèves habitant l'une des communes de la Communauté de Communes, l'inscription annuelle s'élève à 750 F pour l'année. Pour les autres élèves, elle est de 2 250 F par an, sauf si le conseil municipal de leur commune de résidence accepte de prendre en charge la différence de coût par rapport au tarif

intracommunautaire. L'effectif complet est, pour l'instant, de 160 élèves.

#### Quels sont vos projets ?

Ils sont de deux ordres : d'une part faire des auditions au cours desquelles les élèves jouent devant leurs parents, les élus et le public. Elles auront lieu à Lectoure avant les vacances de Noël, à La Romieu avant les vacances de Pâques. D'autre part, nous souhaitons monter une comédie musicale pour la fête de fin d'année qui aura lieu à Fleurance. C'est un projet ambitieux qui nécessite de faire appel à des partenaires extérieurs : nous allons travailler avec les professeurs et instituteurs des établissements de Fleurance et de Lectoure pour mettre en place une chorale d'enfants.

Enfin, nous allons adjoindre le théâtre à ce projet avec le soutien de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA).

#### Quelle est pour vous la vocation des Ecoles de Musique ?

Toucher le public le plus large. C'est pourquoi moi-même et mes collègues allons faire le tour des écoles primaires de la Communauté pour présenter les instruments enseignés. Sauf le piano, qui est dispensé de démonstration, vu sa taille et son poids ! ■

### Projets NTIC

#### La CCLG ouvre son site Internet

La Communauté a mis en place un site Internet qui fournit au grand public comme aux habitants du territoire un accès facile aux informations la concernant et permettant de poser des questions en ligne, via la messagerie électronique.

Le site présente en détail la Communauté : son objet, sa structure, ses atouts, ses missions, ses projets et ses réalisations.

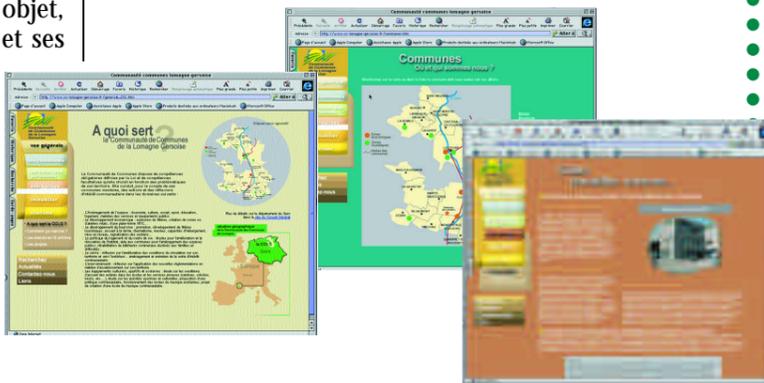
Il consacre une page spécifique à chaque commune membre de la Communauté, présentant des informations économiques, touristiques, pratiques, administratives, associatives et festives.

Il permet d'accéder à des annuaires sur les entreprises, les associations, les solutions d'hébergement et de restauration et comporte des liens avec les

sites web des acteurs locaux.

A terme, ce site permettra d'accéder à une partie des informations du Système d'Informations Géographiques (SIG) présentées de façon graphique. Il sera régulièrement mis à jour pour intégrer l'actualité et l'évolution des projets et des réalisations de la communauté.

<http://www.lomagne-geroise.com>



### Le Hameau des Etoiles :

#### Bientôt le premier coup de pioche !

La procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été effectuée. Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont en cours d'instruction.

Le début de la construction est programmé pour novembre.



### Plate-forme de Lecture :

#### Bienvenue aux nouvelles technologies.

Cette plate-forme NTIC sera appelée à remplir de nombreuses fonctions :

- Accueil des entreprises locales utilisant les NTIC et des services délocalisés de grandes entreprises.

- Mise en place d'activités de formation avec, notamment, le développement d'un pôle "traitement de l'image" en faveur de l'agriculture de précision.

- Hébergement du Système d'Informations Géographiques (SIG) de la Communauté : celui-ci contiendra, sous forme numérisée, notamment le cadastre et les Plans d'Occupation des Sols (POS) de l'ensemble du territoire.

Des recherches de partenariats sont en cours, auprès des opérateurs de réseaux (EDF-GDF, France Telecom) et des services de l'Etat (DDE) qui peuvent également avoir recours au SIG. L'objectif est d'abaisser la part de financement restant à la charge de la collectivité à 5 ou 10 % de l'investissement nécessaire. ■



## Economie

### DES SUBVENTIONS POUR LES EPICIERIS GASCONS

Dans le cadre du plan de regroupement des détaillants alimentaires du Gers, des financements sont disponibles pour la modernisation des magasins à l'enseigne "Epicier Gascon". Une subvention peut être obtenue jusqu'à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux, plafonnée à 36 000 F. Un dossier de demande de financement doit être déposé à la CCI avant de réaliser les travaux qui doivent être terminés et payés avant fin 2001.

### LIAISON HAUT DEBIT POUR LE CEEI GERS GASCOGNE

La pépinière d'entreprises abritée dans les locaux du CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) Gers Gascoigne bénéficie désormais d'un accès "permanent et sécurisé" à Internet, grâce à l'installation d'une liaison spécialisée d'un débit initial de 512 kbs.

Ces nouveaux équipements ont été financés par le Conseil Général du Gers, avec une aide des Fonds Européens.

## Année 2000 : délibérations importantes de la CCLG

### Développement économique

- Réalisation d'ateliers-relais pour les entreprises :
  - Beaudonnet à Lectoure
  - Artegel à Fleurance
  - Gersportes à Fleurance
- "Coups de pouce" à l'implantation et au développement :
  - des entreprises "Mon Marché en Gascogne" et "Les Fleurons de Lomagne"
  - du projet de M. et Mme Vincent Bourillon.
- Aide à la formation : mise en place d'une EDDF (Engagement De Développement de la Formation) territoriale pour aider les petites entreprises à former leurs salariés.

### Environnement

- Acquisition de la compétence assainissement.
- Réalisation du zonage d'assainissement communautaire.

### Voirie

Définition du programme d'investissement pour 2000.

### Habitat

Participation de la CCLG à la réalisation d'une étude préalable à une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).

### NTIC

Création d'un SIG (Système d'Informations Géographiques) à l'échelle du territoire communautaire (consultation informatique du cadastre).

### Développement local

- **Tourisme** : création de deux emplois-jeunes pour améliorer la coordination de l'action touristique globale.
- **Projet de création d'un "pays"** : participation de la CCLG à la future association de préfiguration.



# F O R U M C I T O Y E N

**Bruno MONFLIER**

## Rencontre avec l'un des Fondateurs de l'aventure astronomique de Fleurance

**Quelle était l'idée de départ lors du premier Festival d'Astronomie de Fleurance en 1991 ?**

L'ambition du Festival et de toutes les initiatives qui ont suivi était simple : porter à la connaissance du grand public le fruit des recherches en astronomie et en astrophysique. Pour une raison simple : si l'on va au-delà de l'image technique et scientifique de ces disciplines, celles-ci nous parlent de



choses essentielles, des origines de notre monde, de notre propre origine. Autant de questions que tout être humain se pose un jour ou l'autre. Il nous semblait normal que ces informations, qui font partie de notre environnement culturel au même titre que la géographie ou l'histoire, soient mieux connues de tous.

**En 10 ans, combien de personnes sont venues s'instruire et rêver aux activités que vous proposez ?**

150 000 à 200 000 personnes, sans compter les téléspectateurs de France 2 qui a choisi la Ferme des Etoiles comme plateau principal de sa désormais célèbre Nuit des Etoiles.

**Comment expliquez-vous cette réussite ?**

Le Festival renvoie à une pratique, observer le ciel, à laquelle tout le monde peut aisément s'initier. Il y avait donc un besoin de formation auquel nous avons répondu en créant en 1993 l'association "A Ciel Ouvert" qui est aujourd'hui, et de loin, la première structure en France de formation des scolaires et du grand public à l'astronomie. Cette activité permanente nous a permis de développer en 1994 la Ferme des Etoiles, une structure d'accueil et d'hébergement sans équivalent en France. En retour, ces initiatives ont assuré la pérennité du Festival et nous ont donné l'assise nécessaire pour se lancer dans un projet aussi ambitieux que le Hameau des Etoiles.

**Fleurance, capitale de l'astronomie ?**

Très immodestement "mais pourquoi ne pas l'être de temps à autre ?" on peut dire aujourd'hui que Fleurance est à la fois la capitale et l'inventeur d'un nouveau concept : l'astronomie-loisir.

**Quelles sont les retombées économiques de ces diverses initiatives pour Fleurance et sa région ?**

Tout d'abord, les diverses associations et structures totalisent 10 emplois permanents, ce qui n'est pas négligeable

dans notre région. D'autre part, nous attendons pour novembre les résultats d'une enquête pour évaluer ces retombées. Ce que je peux dire, c'est que, cette année, le nombre des festivaliers a été limité du fait de l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes d'hébergement.

**Voyez-vous un aussi bel avenir pour les 10 ans à venir ?**

Très sincèrement, je pense que oui. Pour deux raisons : le public que nous attirons reste, malgré tout, très modeste : 20 000 personnes pour le dernier Festival. Il y a donc encore un gros potentiel. D'autre part, il se passe tellement de choses dans ce domaine "projet de mission sur Mars, envoi de télescopes spatiaux" que nous aurons chaque année, de nouvelles découvertes, de nouvelles images à dévoiler au public.



## A LA RECHERCHE DU PASSE CERANAIS

Monsieur Bouchard, dont la famille habite à Céran dans la même ferme depuis 1618, est un passionné d'histoire locale. Il partage ici ses connaissances, en partie issues de trois malles de documents anciens découverts dans son grenier : "Le XIIIe siècle était une époque tolérante. Entre 1250 et 1315, les seigneurs locaux ont donné des coutumes. Régissant tous les aspects de la vie quotidienne, couchées par écrit, elles pouvaient fortement varier d'une commune à l'autre. Ces coutumes imprégnaient les mentalités, généraient une solidarité rurale. Les noms actuels de nombreux lieux-dits témoignent de ces usages."

Voici l'explication de quelques noms, couchés sur les cartes, qui renvoient à notre passé commun :

- Le padouenc : il s'agissait d'un champ affecté, par la volonté du seigneur, à une utilisation collective, par exemple pour faire paître les troupeaux. Cette tradition a perduré jusqu'à nos jours à travers

les prés communaux. A noter que les padouenques était des lopins de terre redistribués aux cultivateurs, dont la taille variait selon l'importance de la famille qui en tirait sa subsistance.

- Le christian ou le capots désignaient les endroits où étaient parqués les gens atteints par la lèpre, le fléau du Moyen Age.

- Embaoul'aygue : celui qui boit de l'eau. Ce nom désignait, par dérision, la maison d'un individu porté plus que de raison sur la boisson.



- La colomer : à cet endroit se tenaient des pigeonniers servant avant tout à produire de l'engrais, la colombine.

- Nablanque : l'endroit où habitait la Dame Blanche, personnage récurrent de nombreuses légendes campagnardes.

- Le boué : ce nom, qui signifie bouvier en gascon, se retrouve fréquemment le long des rives du Gers. Il rappelle l'époque où les chemins étaient régulièrement recouverts par la rivière, rendant les communications difficiles. Les boués entraient alors en action, louant leurs services aux voyageurs et aux commerçants. A l'aide de leurs bêtes de somme, ils se chargeaient de faire franchir le passage difficile, moyennant rétribution.

Enfin, l'appellation Lomagne est réservée aux terrains recelant de la pierre. Céran, qui en était dépourvu, fut bâti avec des matériaux périssables (bois, torchis, tuf), ce qui explique la rareté des constructions anciennes parvenues jusqu'à nous, hormis une magnifique maison à colombages du XIIIe siècle, toujours visible sur la place du village.

## Le coin des enfants

### CONCOURS DE DESSIN

Le concours de dessin est prolongé jusqu'au 31 décembre 2000. Tu habites l'une des 27 communes de la Communauté ? Tu as moins de 14 ans ? Alors à tes crayons et place à l'imagination autour du thème suivant : " **Etoile, planète et comète** ".

Envoie ton dessin, sans oublier d'indiquer ton nom, ton âge et ton adresse à :

CCLG - Betty Chollet - 60 bis, rue Gambetta  
32500 FLEURANCE

**A gagner :**

**10 entrées au Lac des Trois Vallées  
1 semaine à la Ferme des Etoiles**



## Libre expression

### CE JOURNAL EST LE VÔTRE !

"En commun" est au service de tous les habitants de la Communauté des Communes de la Lomagne Gersoise. N'hésitez pas à vous exprimer : vos encouragements, vos critiques, vos questions concernant le fonctionnement ou le devenir de la CCLG ont leur place dans ces colonnes. De même, si vous souhaitez diffuser une petite annonce ou une offre de service, cet espace vous est réservé.

contactez nous



"En commun" est une publication de la Communauté des Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : communes.de.lomagne@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Betty CHOLLET Rédacteur en chef : Patrice Landais  
Conception, maquette et réalisation : Claude Cochard Impression : Fabrègue Photos : tous droits réservés.

Visitez notre site : <http://www.lomagne-gersoise.com>